



HAL
open science

Le FLS : la variété des situations

Bruno Maurer

► **To cite this version:**

| Bruno Maurer. Le FLS : la variété des situations. Diagonales, 1997, 43, pp.13-16. <hal-04544759>

HAL Id: hal-04544759

<https://hal.science/hal-04544759v1>

Submitted on 22 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

ÉDITORIAL

Coincé entre le français langue maternelle (FLM) et le français langue étrangère (FLE) dont les statuts sont clairs, s'est glissée depuis quelques années la notion de français langue seconde (FLS).

Il convenait au moment où se réunissait à Hanoï le septième

« Sommet des pays qui ont le français en partage » de faire le point sur les recherches menées dans ce

domaine. Nous avons souhaité d'abord nous mettre d'accord sur les définitions et les champs

d'application. Ensuite, nous avons taché de poser les problèmes propres au domaine : y a-t-il une

methodologie spécifique ? Comment enseigner les sciences en français ? Quel rapport l'apprentissage

de la langue seconde entretient-il avec la culture propre au pays ?

Que nous apprend l'expérience que

bechoise qui a pu mesurer les effets pratiques de la simple désignation

d'une langue comme langue étrangère ou langue seconde ?

Elayez dans le Dossier par un

débat méthodologique illustré dans la partie Enquêtes par

un panorama géographique prenant en compte dix pays à travers

le monde, exemplifiée par des propositions d'exercices spécifiques

dans la partie Fiches pratiques

la pédagogie du français langue

seconde anime de bout en bout ce

numéro qui donne en outre une place d'honneur aux relations culturelles et éducatives que la francophonie entretient avec le Vietnam.

2

Entretien avec Huu Ngoc

« La culture française fait partie de notre chair » propos recueillis par BERNARD MAGNIER

REPÈRES

4 POLITIQUE

Zaire, Congo, Centrafrique...

L'Afrique centrale reste encore incertaine MARIE-CHRISTINE SIMONET

6 ÉCONOMIE

Le nouveau dynamisme africain au Sommet de Denver

MARIE-CHRISTINE SIMONET

7 COOPÉRATION

Le dictionnaire universel francophone entretien avec Hubert Lucot

8 PARUTIONS

Afrique : l'histoire en direct LOÏC RIVIÈRE

10 LANGUE

Les mots des petits métiers SYLVIE JUSTOME

11 LIEUX DE

Huê, ville impériale DOMINIQUE ROLLAND

12 MÉMOIRE

Babacar Niang, pour l'amour de la pierre SAMUEL NJA KWA

DOSSIER

Enseigner le français langue seconde

Dossier coordonné par Michèle Verdelhan-Bourgade

13

DÉSIGNATIONS ET REPÉRAGES

14

Petit lexique MICHEL VERDELHAN

16

FLS : la variété des situations BRUNO MAURER

17

Français pour l'Afrique : un passage obligé DOMINIQUE ROLLAND

20

COMMENT FAVORISER L'APPRENTISSAGE DU FLS ?

Quels repères pour l'enseignement en FLS ? GÉRARD VIGNER

29

Entretien avec des auteurs de manuels

30

propos recueillis par FRANÇOISE PLOQUIN

Quels apprentissages culturels en FLS ? BRUNO MAURER

La culture française au cycle fondamental en Algérie

LYNDA GOUAIDA

31

Une méthodologie spécifique MICHEL ET MICHÈLE VERDELHAN

32

Conversation au Canada propos recueillis par FRANÇOISE LIGIER

FICHES PRATIQUES

1. Mode d'emploi : Des pistes pour lancer le débat FRANÇOISE PLOQUIN

2. Pratique de l'écrit : Rédiger des lettres BRUNO MAURER

3. Didactique : Enseigner les sciences en FLS MICHEL VERDELHAN

4. Application pédagogique : Enseigner les sciences en FLS : L'eau (1) MICHEL VERDELHAN

5. Application pédagogique : Enseigner les sciences en FLS : L'eau (2) MICHEL VERDELHAN

6. Question de méthode : La consigne MICHÈLE VERDELHAN-BOURGADE

7. Vocabulaire : La langue et les mots FRANÇOISE PLOQUIN

8. Œuvre complète : Nguyễn Du : Kim Vân Kiều DOMINIQUE ROLLAND

À L'AFFICHE

34 ÉVÈNEMENT

Le festival de théâtre des Amériques FRANÇOISE LIGIER

35 MUSIQUE

Abed Azrié FRANÇOIS BENSIGNOR

36 À LIRE

Autobiographie d'un marqueur de paroles JEAN-LOUIS JOUBERT

Francophonie et Asie du Sud-Est JEAN-LOUIS JOUBERT

38 CINÉMA

Mémoire d'émigrés, l'héritage maghrébin de Yamina Benguigui

L'autre côté de la mer de Dominique Cabrera ANDRÉ VIDEAU

ENQUÊTES

40

Dossier coordonné par Michèle Verdelhan-Bourgade

40 MAYOTTE

Français langue seconde, flashes du monde entier

41 TUNISIE

Langue officielle et méconnue HÉLENE PEGAIÈRE-PROLETTI

41 ALGÉRIE

Depuis 1986 : une évolution vers le FLE SABRI NOUREDDINE

42 LIBAN

La formation des enseignants de français NADIA BOUREGBA

43 BELGIQUE

Une réorganisation en marche HAFEZ AHMED STÉPHANE

43 FLAMANDE

Le français langue étrangère malgré lui MICHÈLE MALDONADO

44 VIETNAM

Une relance du français en Asie du Sud-Est JEAN CLEVY

44 TURQUIE

Une université francophone en Turquie PIERRE DUMONT

45 AFRIQUE

Le français en Afrique GÉRARD VIGNER

46 HAÏTI

Réflexion sur l'enseignement du français JACQUES BOUBY

47 CANADA

L'ambivalence du statut du français GILLES BIBEAU

49 BRÈVES

SÉBASTIEN LANGEVIN, FRANÇOISE PLOQUIN

Diagonales 58, RUE JEAN-BLEUZEN 92178 VANVES CEDEX

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 33 (0)1 46 62 10 51 - 33 (0)1 46 62 10 52

FAX : 33 (0)1 40 95 19 75 / Parution trimestrielle (troisième année) - prix public : 40 FF.

Abonnement annuel : Institution : 200 FF - Individuel : 150 FF - Pays francophones, Afrique, Asie, Moyen-Orient : 100 FF.

Directeur des revues EDICEF : Jacques Pêcheur / Rédactrice en chef : Françoise Ploquin

Conception graphique : Husson/Fitremann / Mise en page : Anne-Danielle Naname

Coordination fabrication : Xavier Marchandiau / Directeur Gérant : Marc Moingeon

Administration et relations commerciales : Anne-Sophie Balaÿ / Dessins : Eugène Collinckx

COMITÉ DE RÉDACTION : PIERRE ALEXANDRE, JEAN-CLAUDE BALMES, ALAIN BOUMER, CHARLES DELORME, ROBERT FURLONG,

FRANÇOIS GAULME, FRANÇOIS GAUTHIER, JEAN-JACQUES HALLAK, FRANÇOIS ORVEL, PATRICK PRÉVOST, DANIEL ROBIN,

FLS : LA VARIÉTÉ DES SITUATIONS

Le concept de français langue seconde est-il utile pour décrire la situation de la langue française hors de France et des régions de l'hémisphère Nord où il est en situation de langue maternelle ? Fait-il double emploi avec le terme de francophonie, ou désigne-t-il une réalité clairement distincte ? Il est certain que le concept de français langue seconde peut être d'un grand rendement pour peu que l'on prenne la peine de bien distinguer de quel point de vue on le considère, didactique, politique ou sociolinguistique. Ce triple regard que l'on peut porter sur le FLS permet de souligner la diversité des situations.

Quelles situations recouvre le FLS d'un point de vue didactique ?

Trois grands cas peuvent être distingués pour l'analyse des situations.

Les pays dans lesquels toute une partie de la population est d'origine francophone, de langue maternelle française. Dans ce cas de figure, le français devient langue seconde des autres parties, non francophones, de la population ; à leur intention sont souvent mises en place des politiques éducatives de diffusion du français assez volontaristes, horaire important, dans les programmes scolaires ou stratégies d'immersion. On voit que le FLS n'est

pas alors forcément langue de scolarisation, mais peut être matière enseignée avec un statut tout à fait spécifique. Les politiques éducatives fondées sur le FLS se donnent le plus souvent comme objectif à la fois social et politique l'unité du pays, en visant à terme une situation de bi-, tri-, ou plurilinguisme de l'ensemble de sa population. On reconnaîtra là majoritairement le cas des pays francophones du Nord, Belgique, Suisse, Canada.

Le second ensemble de pays regroupe ceux qui ont adopté le français comme langue de scolarisation, comme vecteur de tous les apprentissages scolaires. Le français se trouve alors être la langue exclusive de l'école, les langues « nationales » n'ayant pas de rôle dans la transmission des savoirs. C'est notamment le cas dans les DOM-TOM et dans les anciennes colonies françaises de l'Afrique

subsaharienne, Bénin, Cameroun, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Tchad, Sénégal, pour n'en citer que quelques-uns. Une variante de ce schéma existe dans les pays comme le Burundi, où la scolarisation est commencée en langue nationale, et où progressivement le français est introduit au titre de matière, avant, à la fin du primaire, de prendre le relais et de devenir la langue d'enseignement. L'expérience encore limitée de pédagogie convergente au Mali va dans le même sens. Le Congo démocratique ex-Zaïre a connu des périodes d'enseignement en langues nationales.

On peut également faire relever des situations didactiques de FLS un phénomène encore restreint en importance quantitative mais en expansion, celui des classes dites bilingues où, parallèlement à une scolarisation dans les langues du pays, certains enseignements

Pologne, sont des pays «francophones». Pourquoi ? Tout simplement parce que le français n'y est ni langue maternelle d'une partie plus ou moins importante de la population ni langue affectée d'une importance politique et statutaire particulière, comme le fait d'être langue d'enseignement : le français y est simplement une langue étrangère parmi d'autres. Dans cette optique, un certain nombre de pays relèveraient politiquement du FLS plutôt que du FLE, parce qu'ils appartiennent à ce qu'il est convenu d'appeler les «institutions francophones internationales» : Sommet des chefs d'état francophone, CONFEMEN, AUPELF, ACCT. Mais la liste des pays membres de ces associations ou institutions est extrêmement variable¹ : tous les pays ne sont pas membres de ces différentes institutions : on peut être participant au Sommet des chefs d'État sans



sont donnés en français. C'est par exemple le cas du Vietnam pour le primaire ou de la Turquie pour certaines filières récemment ouvertes de l'enseignement supérieur. Dans les cas de ces pays, la volonté de donner à la langue française un statut scolaire privilégié repose sur des choix politiques (opérer un rapprochement avec la France) ou commerciaux (former des décideurs aptes à commercer avec la France) ; du reste, ces cas sont encouragés par la France elle-même, qui voit dans la diffusion de sa langue un moyen d'accroître son audience sur la scène internationale.

Francophonie politique et situations de FLS

Il ne viendrait à l'idée de personne de prétendre que l'Iran, la Chine, la

être membre. Néanmoins, se dessinent globalement dans la géographie mondiale des pays relevant du champ du FLS plusieurs grands ensembles : aux pays du Sud, ceux de l'Afrique francophone ou du Moyen-Orient, viennent s'adjoindre de manière beaucoup plus récente les pays de l'Europe de l'Est et ceux d'Asie du Sud-Est.

Quelles situations recouvre le FLS d'un point de vue sociolinguistique ?

On peut enfin porter un troisième regard en cherchant à déterminer comment sont régis les rapports, dans les pays où le français a une existence politique, entre le français et les autres langues. Là encore, le constat se révèle extrêmement différencié.

Le français peut y être langue officielle : le plus souvent, il est même alors la seule langue officielle, comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne : c'est par exemple le cas au Sénégal, au Mali, en République de Guinée, au Bénin, au Togo, au Burkina Faso, au Niger, en République centrafricaine, au Congo, au Gabon ; dans tous les pays cités, la situation sociolinguistique, telle qu'elle ressort des données statutaires, révèle une situation tout à fait privilégiée du français : des langues aussi importantes que le wolof au Sénégal, le bambara au Mali, le maninka ou le sosso en Guinée, le moré au Burkina Faso ne se voient attribuer dans le meilleur des cas qu'un «accessit» sous la forme du label de «langue nationale».

Ailleurs, le français partage cette fonction d'officialité avec d'autres langues ; ce dernier cas permet de rendre compte de situations de FLS aussi différentes que celle de la Belgique et du Canada d'une part, où le français est langue seconde pour une partie de la population mais langue maternelle pour le reste, et d'autre part de pays comme le Burundi (partage avec le kirundi depuis 1992), le Cameroun (avec l'anglais depuis 1970), les Comores (avec l'arabe depuis 1972), ou Haïti (avec le créole depuis 1987) et Djibouti (avec l'arabe depuis la Constitution de 1992), Madagascar (avec le malgache). La situation du FLS recouvre alors une domination statutaire de la langue française qui en fait, si l'on veut être rigoureux avec l'emploi des termes, plus une langue «privilégiée» qu'une langue «seconde».

À l'opposé, le français peut très bien ne pas avoir aujourd'hui de statut officiel particulier, mais hériter d'une ancienne situation politiquement privilégiée, comme c'est le cas aujourd'hui au Vietnam et dans les anciennes colonies extrême-orientales ou au Liban, ou bien au Maghreb, ou encore voir son importance varier au gré des politiques extérieures des pays (Roumanie, Égypte).

Entre ces deux pôles, bien sûr, prend place un continuum de situations sociolinguistiques... Encore faudrait-il nuancer ce tableau sociolinguistique en n'en restant pas à un niveau d'analyse statutaire, mais en prenant en compte la réalité des échanges linguistiques qu'assure le français dans les pays où il est langue seconde : les questions de l'exposition des locuteurs au français (qui peut aller d'une exposition extrêmement faible, dans les

régions rurales de pays comme le Mali ou le Burkina Faso à une exposition maximale comme dans certains quartiers d'Abidjan), de la véhicularisation de cette langue (comme au Cameroun) ou des phénomènes de vernacularisation qu'elle peut connaître (cas de la variété de français dite «Français Populaire Ivoirien»).

Le FLS a donc bien une large portée didactique : mais force est de reconnaître que son champ d'action recouvre des réalités politiques assez variées, des situations sociolinguistiques fort tranchées. Une diversité qui prend en compte la pluralité de la francophonie d'aujourd'hui mais qui, assurément, ne simplifie pas l'utilisa-

tion du concept de FLS qui, s'il n'est pas «flou», n'en est pas pour autant univoque.

BRUNO MAURER

1. Consulter à ce propos les différents exemplaires, actualisés chaque année, de *l'État de la francophonie dans le monde*, Paris, La Documentation française, et qui permettent de mesurer la variabilité du champ d'extension des pays dits «francophones», en fonction des institutions considérées.